

Mobilités, cadre de vie, stationnement..., Lorient La Base poursuit son évolution

Pour conforter l'attractivité de Lorient La Base et améliorer le cadre de vie des usagers du site, Lorient Agglomération et la Ville de Lorient vont lancer différents chantiers d'ici l'été. La 1^{ère} phase débutera le 24 mars.

Encourager l'usage des transports collectifs avec notamment le renforcement des lignes de bus (T2 et T5), favoriser la transition vers les modes doux et œuvrer à la diversification de l'offre de mobilité ; Apaiser la circulation et sécuriser les déplacements ; Structurer l'offre de stationnement..., Ce sont les objectifs des travaux lancés sur le site de Lorient La Base par Lorient Agglomération et la Ville de Lorient à partir du lundi 24 mars pour une durée de 3 mois (sous réserve des conditions météorologiques).



Pour Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération, maire de Lorient : « *Lorient La Base poursuit son évolution pour renforcer son attractivité et offrir un cadre de vie unique. Ce site emblématique s'inscrit dans une dynamique de transformation ambitieuse en lien avec l'émergence de son pôle course au large unique au monde. Lorient La Base se positionne aujourd'hui comme un pôle d'innovation et de convivialité tout en intégrant les enjeux de transition écologique. Ce projet, qui se déploie sur plusieurs mois, est une illustration concrète de la volonté de Lorient Agglomération et de la Ville de Lorient de faire de Lorient La Base un lieu de vie à la fois plus accessible, plus fluide et plus agréable à vivre, tout en préservant son caractère exceptionnel. Une nouvelle gestion du stationnement avec une offre renforcée, l'augmentation de l'offre de mobilités et le développement des espaces végétalisés permettront à Lorient La Base de se renouveler tout en conservant l'identité forte qui en fait un lieu privilégié pour les habitants et les visiteurs.* »

Les travaux vont permettre la création de 70 places supplémentaires de stationnement, le développement de la végétalisation de certains espaces aujourd'hui délaissés, la désimperméabilisation des sols, le renforcement de la lisibilité des lieux d'interaction entre le piéton et la voiture et l'augmentation de l'offre de stationnement des 2 roues avec l'aménagement d'arceaux et d'abris). Ils sont planifiés en 3 phases qui impacteront la circulation et le stationnement des usagers :

- **A partir du lundi 24 mars pour une durée d'environ 4 semaines sur la rue du Lieutenant de Vaisseau Bourély.** Le stationnement sera interdit à la hauteur du chantier. La circulation sera ponctuellement interdite selon l'avancement du chantier. Les usagers seront orientés et dirigés vers les rues annexes (rue Rallier du Baty et rue Sous-Marin Vénus).
- **A compter du 22 avril pour une durée d'environ 4 semaines sur la rue du Sous-Marin Vénus.** Le stationnement sera interdit à la hauteur du chantier. La circulation sera ponctuellement interdite selon l'avancement du chantier. Les usagers seront orientés et dirigés vers les rues annexes (rue Rallier du Baty et rue Bourély).

- **De la mi-mai à la fin du mois de juin sur les 2 rues** pour la réalisation des revêtement définitifs sur le trottoir et la chaussée, ainsi que les travaux sur les futurs espaces végétalisés. Le stationnement et la circulation seront perturbés ponctuellement. Les usagers seront orientés et dirigés vers les rues annexes

Un stationnement réglementé à partir de début juillet

Une nouvelle réglementation de stationnement sera opérationnelle à compter du 1^{er} juillet à Lorient La Base. Elle vise à favoriser la rotation des visiteurs de moyenne durée, à lutter contre le stationnement ventouse, à garantir l'accessibilité de tous les publics tout en confortant une offre de proximité à destination des personnes qui travaillent sur le site. Deux zones de stationnement régulés seront créées :

- Une zone de stationnement gratuit et limité à 3h du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec 290 places offertes sur rue du sous-marin Vénus, rue Lieutenant de Vaisseau Bourely, rue Raymond Rallier du Baty, rue d'Estienne d'Orves).
- Une zone de stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 18h (gratuité dimanche et jours férié), avec 260 places offertes sur le parking P1, situé sous les pins, à proximité de l'esplanade, et le parking P2, situé à proximité cité de la voile, à l'entrée du pôle course.
- Le reste du site, soit environ 360 places sur la rue Amiral Dordelin, la rue du Commandant L'Herminier, le terre-plein Papin et la rue Ingénieur Romazzotti reste non réglementé pour le permettre le stationnement longue durée.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

